

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil dix-huit, le **vingt-neuf janvier**, le Conseil Municipal de la commune de MAZION dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Le Maire, Maryse CHASSELOUP.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2018

Présents : Mmes CHASSELOUP, FAUCONNIER, CORRÉ-GUITARD, KLEBANOWSKI, MÜLLER

MM. BOURDEAU, DARTIER, SICAUD, DROCHON, SEBERT, PINSON.

Absents excusés : Mme BIROT, COUDERC, HOULBRECQUE, SOULIVET.

Secrétaire de séance : Mme KLEBANOWSKI

COMPTE RENDU

Madame le Maire, après avoir remercié les personnes présentes, demande de rajouter à l'ordre du jour :

- Demande de subvention pour un voyage scolaire (Collège)
- Demande de subvention pour un voyage scolaire (Lycée)

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont d'éventuelles remarques à formuler concernant le compte rendu du Conseil municipal de la séance du 08 janvier 2018.

Sans observation de leur part, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018

A la suite de la décision du Conseil municipal d'installer un columbarium et un jardin du souvenir, pour un montant de **7 758.00 € HT**, soit **9 309.60 € TTC**, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, en raison des faibles ressources de la commune, de demander une subvention au titre de la D.E.T.R.

Les modalités de financement seront les suivantes :

- Montant de l'aide financière D.E.T.R. : 35 % du montant H.T..... 2 715.30 €
- Autofinancement..... 6 594.30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, demande à Madame le Maire de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir cette subvention concernant la fourniture et la pose d'un espace cinéraire.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE (Collège)

Madame le Maire fait part aux conseillers d'un courrier du Collège Vauban, concernant une aide financière pour l'organisation d'un voyage scolaire en Espagne qui aura lieu du 22 au 27 Avril 2018, pour 49 élèves.

Une enfant de Mazion est susceptible d'y participer : Manon CORRÉ-GUITARD

Le coût du voyage est de 305.00 € par enfant.

Après examen du budget de la commune, les **conseillers proposent à l'unanimité** d'accorder une subvention de 100.00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE (Lycée)

Madame le Maire fait part aux conseillers d'un courrier du Lycée Jaufré Rudel - BLAYE, concernant une aide financière pour l'organisation de voyages scolaires en Espagne (du 2 au 7 avril 2018) et en Angleterre (du 27 janvier au 3 février 2018).

Trois enfants de Mazion sont susceptibles d'y participer :

- GROLLAUD Océane (Angleterre)
- RIVIERE Manon (Angleterre)
- TRASSERRAS Geoffrey (Espagne)

Le coût de ces voyages est de 450.00 € par enfant pour l'Angleterre, et de 310.00 € pour l'Espagne.

Après examen du budget de la commune, les **conseillers proposent à l'unanimité** d'accorder une subvention de 100.00 € par enfant, soit un total de 300.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Madame le Maire présente aux conseillers le plan concernant l'aménagement du carrefour à Jeantisserme (Lavoir) sur la RD 252 proposé par M. BARRET, service voirie de la C.C.E. Les travaux seront à la charge de la commune, avec possibilité d'une subvention auprès du Conseil Départemental (amende de police). Après consultation, le Conseil Municipal accepte cet aménagement, et demande des devis élaborés par le groupement de commande de voirie de la C.C.E.
- ❖ **Préparation du budget 2018** : Présentation des prévisions de travaux (en fonctionnement et en investissement) pour le budget 2018
 - Isolation acoustique de la salle d'anglais (devis d'ISOMAG = 1 434.38 € TTC)
 - Remplacement du mécanisme de tintement de la cloche à l'église (devis Ets BROUILLET = 732.00 € TTC)
 - Remplacements des derniers volets et fenêtres du presbytère par M. MAGNAN
 - Maintenance informatique pour les ordinateurs de la mairie
 - Achat d'un ordinateur portable (pour le vidéoprojecteur et mise à disposition pour le public)
 - Modification du P.L.U. concernant la zone 2 AUX (zone artisanale)

- Réparation de la toiture de la véranda de l'école
 - Profilage des fossés de la commune
 - Problème des eaux pluviales chez M. PINSON
 - Réparation des portes à l'arrière de la salle des fêtes par M. MAGNAN
 - Réparation du mur du presbytère par les adjoints techniques
 - Achat de décoration de Noël
 - Pose de prises sur les candélabres par le SDEEG
 - Aménagement de l'aire de jeux
 - Changement du sol du terrain multisports
 - Achat de décoration pour le marathon
 - Banderole pour animations sur la commune
- ❖ M. SEBERT informe les conseillers qu'il a surpris une personne vivant chez M. DELVAQUE en train de jeter des ordures devant le container à verre de la commune. Une lettre sera envoyée afin de lui signaler que les décharges sauvages sont interdites sous peine d'amende.
- ❖ La réunion des toponymes du 06 février 2018 est annulée et reportée à une date ultérieure. En effet, le conseil communautaire se déroule à la même date. De plus, il faudrait redemander un devis à LA POSTE pour l'étude de numérotation des rues.
- ❖ **Marché de Noël 2018** : Cette année, la mairie souhaite renouveler le marché de Noël :
- Du vendredi 14 décembre 2018 de 16h à 19h
 - Au samedi 15 décembre 2018 de 12h à 18h30
 - Concert le 14/12 par la chorale AUDR'E de 19h à 20h
 - Prévoir chèque de caution (50 €/ inscription), donc créer une régie temporaire de la mairie (TRESOR PUBLIC)
 - Animations par l'association CALIFOURCHON (mini ferme, jeux, calèche, vente de barbe à papa)
 - Jeux en bois prêtés par la C.C.E.
 - Boissons chaudes et jus d'orange offerts
 - Défilé des majorettes
 - Démo de zumba

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 26 Février 2018 à 20h30 à la mairie.